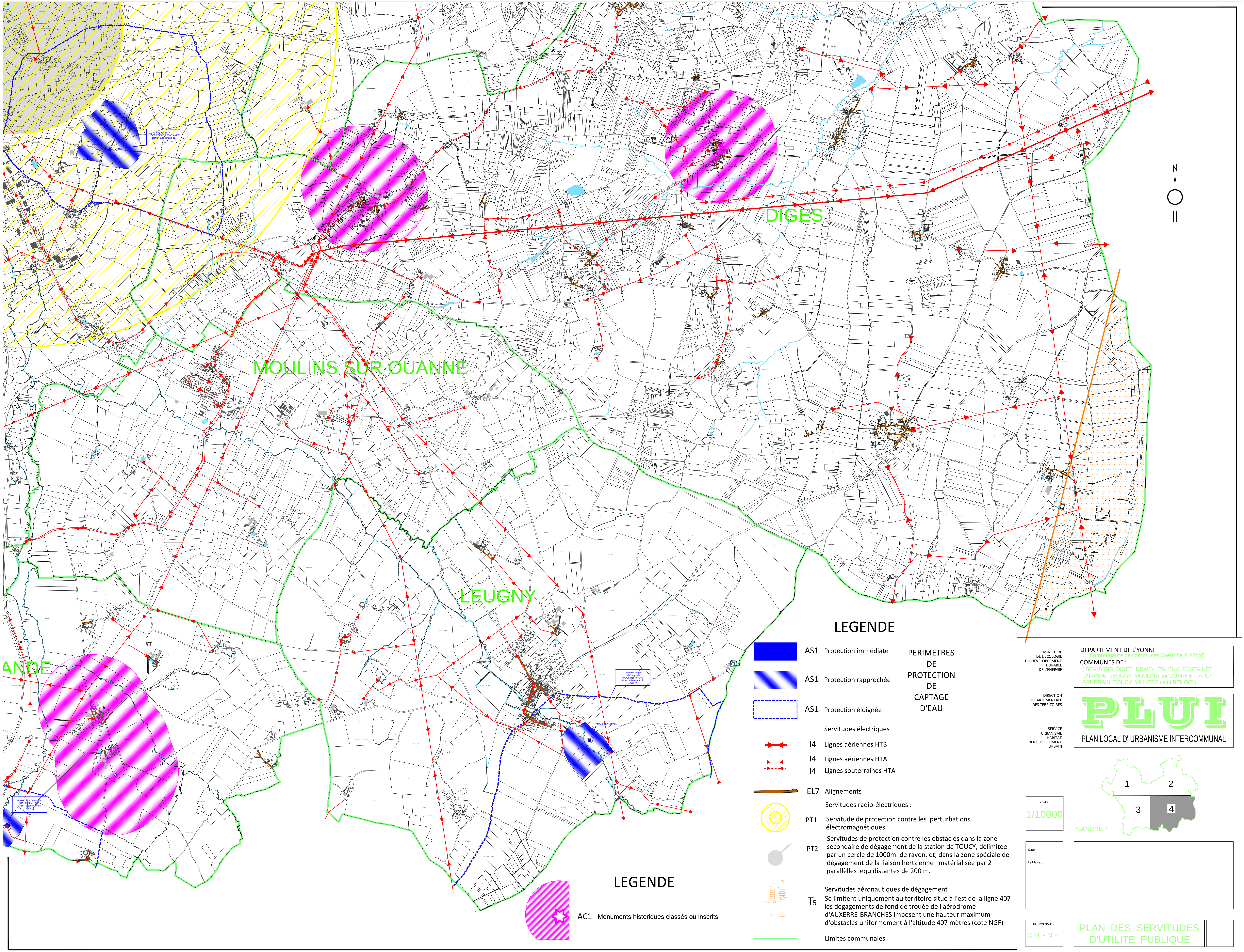




DIGES

MOULINS SUR OUANNE

LEUGNY

ANDE

LEGENDE

- AS1 Protection immédiate
- AS1 Protection rapprochée
- AS1 Protection éloignée
- Servitudes électriques
- I4 Lignes aériennes HTB
- I4 Lignes aériennes HTA
- I4 Lignes souterraines HTA
- EL7 Alignements

PERIMETRES
DE
PROTECTION
DE
CAPTAGE
D'EAU

- Servitudes radio-électriques :
- PT1 Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Servitudes de protection contre les obstacles dans la zone secondaire de dégagement de la station de TOUCY, délimitée par un cercle de 1000m. de rayon, et, dans la zone spéciale de dégagement de la liaison hertzienne matérialisée par 2 parallèles équidistantes de 200 m.
- Servitudes aéronautiques de dégagement
- T5 Se limitent uniquement au territoire situé à l'est de la ligne 407 les dégagements de fond de trouée de l'aérodrome d'AUXERRE-BRANCHES imposent une hauteur maximum d'obstacles uniformément à l'altitude 407 mètres (cote NGF)
- Limites communales

LEGENDE

- AC1 Monuments historiques classés ou inscrits

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE L'ÉNERGIE

DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

SERVICE
URBANISME
HABITAT
RENOUVELLEMENT
URBAIN

DEPARTEMENT DE L'YONNE
Communauté de communes Cœur de PUISAYE
COMMUNES DE :
(BEAUVOIR DIGES DRACY EGLÉNY FONTAINES
LALANDE LEUGNY MOULINS sur OUANNE PARLY
POURRAIN TOUCY VILLIERS saint BENOÎT)

PLUI
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Echelle :
1/10000

Date :
Le Maire :

1 2
3 4

PLANCHE 4

INTERVENANTS
C.H. - N.F.

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE